

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 3 octobre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018

2018 V.487 Vœu au budget national des sports

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Considérant que Paris a été choisi territoire hôte pour accueillir en 2024 le plus grand événement sportif mondial ;

Considérant dans le même temps les annonces récentes du gouvernement sur une nouvelle baisse de 6% du budget du Ministère des Sports ;

Considérant que la baisse des moyens alloués au sport français, dans un contexte de réforme profonde de la gouvernance du sport, inquiète le mouvement sportif dans son ensemble (clubs, comités, ligues et fédérations) ;

Considérant la mobilisation du mouvement sportif, représenté par le Comité National Olympique Sportif Français, qui a annoncé en congrès extraordinaire mardi 18 septembre le lancement d'une pétition en ligne intitulé « Sport pour tous, tous pour le sport » ;

Considérant la motion du 20 septembre du comité directeur de l'Association Nationale des Élus en charge du Sport (ANDES) réaffirmant son inquiétude sur les baisses de budget alloué au sport par le gouvernement ;

Considérant que la très forte baisse du nombre d'emplois aidés dans les clubs parisiens, passant de 62 créations de poste en 2015 à 18 en 2018, a impacté et fragilisé directement le secteur associatif;

Considérant les alertes nombreuses reçues par la Maire de Paris de la part des associations, clubs et comités parisiens qui ont découvert depuis quelques semaines des baisses brutales de leurs subventions annuelles du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS), en particulier dans les quartier politique de la Ville ;

Considérant que les 3168 associations sportives parisiennes accueillent plus de 330 000 adhérents, avec pour objectif de faire découvrir un sport, de faire pratiquer une activité physique, de créer du lien social ,

Considérant que malgré les baisses continues des dotations de l'état, la décision a été prise par la Maire de Paris depuis le début de la mandature de sanctuariser l'enveloppe de subvention du sport de proximité ;

Considérant enfin que les annonces récentes du gouvernement sur la suppression des 1600 postes de conseillers techniques mis à disposition des fédérations pour gérer notamment le développement de des pratiques sportives, entraîneront une augmentation directe, et parfois importante, du prix des licences sportives pour les adhérents ;

Sur proposition de l'exécutif, le Conseil de Paris

Emet le vœu que :

La Ville de Paris saisisse le gouvernement pour lui faire part de son inquiétude pour l'avenir du sport français,

La Ville de Paris saisisse la Ministre des Sports pour rappeler le rôle prépondérant du sport dans les territoires, et du nécessaire soutien aux associations sportives pour maintenir un service public de proximité,

La Ville de Paris plaide auprès du gouvernement pour que le Projet de Loi de Finances 2019 prévoie un budget du Ministère des Sports à minima identique à celui de 2018.